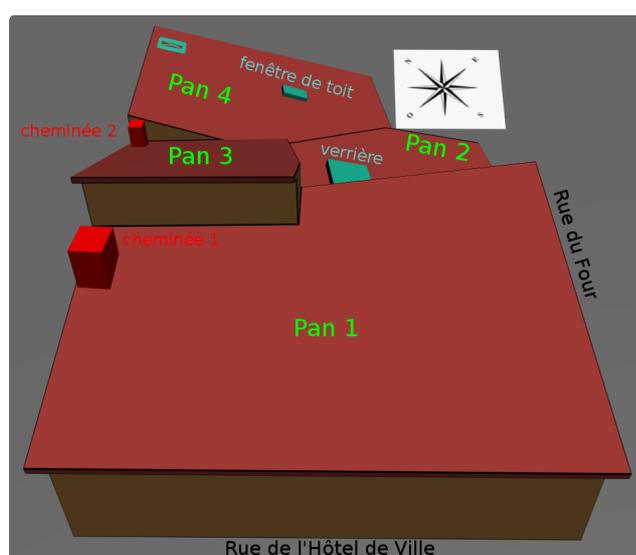
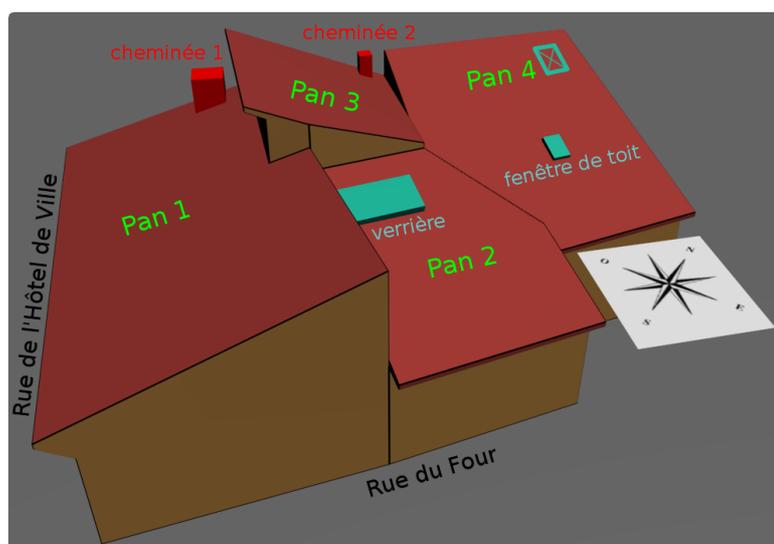
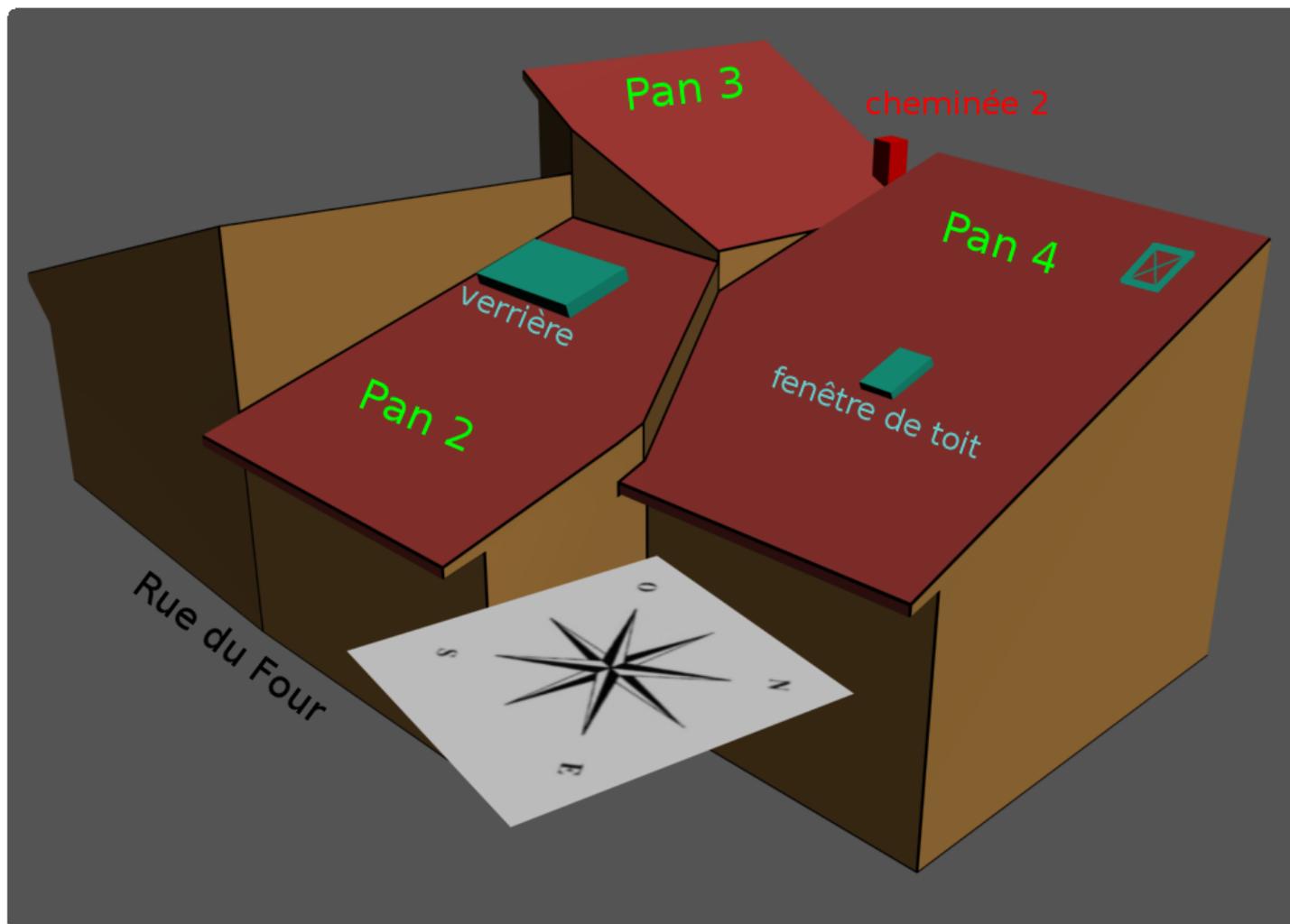


## Changement de la toiture :

Les modifications de toiture s'effectueront seulement sur le Pan4 et une partie du Pan2 (numérotés en vert sur les plans ci-dessous), ces plans représentent toute la parcelle cadastrée "000 AI 1148". Les autres Pans de charpentes seront rénovés ultérieurement et feront alors l'objet d'une autre demande préalable.



– Les tuiles seront remplacées par des tuiles canal, posées en courant et en couvert ; avec effet multi-teintes pour se rapprocher au plus près du rendu visuel actuel. Une ou plusieurs tuiles de ventilation devront être installées.

– Les parties de zinguerie “noue, solin et abergement” seront faites à la feuille de plomb quant aux gouttières et descentes de gouttières elles resteront en zinc ; les dauphins en fonte seront conservés.

*À noter : La superficie du mur de façade intérieure est plus large que celle visible à l’extérieur et le bâtiment qui vient masquer cette différence est plus haut (voir plan de façade n° 2) ; ces deux bâtiments partagent alors la même inclinaison de toiture avec une hauteur différente, ce qui donne naissance à un petit mur. C’est ainsi que vu d’intérieur le bâtiment concerné par les travaux forme un rectangle de 42,33m<sup>2</sup>, alors qu’à l’extérieur le rectangle correspondant est rogné de la naissance du mur jusqu’au croisement des autres toitures, cela par souci d’écoulement convenable des eaux de pluie.*

*(Voir plan ci-dessous ou entre le Pan2 et 4 des plans 3D.)*



Donc le muret actuellement en brique sera détruit et remplacé par une armature bois recouverte de feuilles d’étanchéité en zinc, cela pour ne pas alourdir inutilement cette zone de toiture.

*(Prise de vue depuis le sommet du Pan 4.)*

– Les deux fenêtres de toit seront remplacées par des modèles offrant une meilleure isolation et un traitement anti-reflet du verre devra être effectué. La dimension utilisée sera le standard minimum (78x55cm), l’écart de taille ne devrait pas dénaturer l’homogénéité visuelle de la toiture. Il nous sera toutefois nécessaire de changer leur place dans le but d’optimiser la répartition de luminosité ; une configuration côte-à-côte, séparée de quelques mètres au premier tiers en haut de toiture, devrait convenir. De plus, il est probable que les fenêtres de toit soient installées quelques mois après la réalisation des travaux de toiture ; en effet, la pièce qui bénéficiera de ces ouvertures sera délimitée lors de la construction des planchers d’étage.



À noter : Une des fenêtres de toit est obturée par une tôle ondulée (numérotée en "1" sur la photo ci-dessus).  
Voici d'autres clichés pour plus de détails.



**Plan de toiture :**

